



14^{ème} législature

Question N° : 2196	de M. Nilor Jean-Philippe (Gauche démocrate et républicaine - Martinique)	Question écrite
-------------------------------	--	----------------------------

Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
---	--

Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > DOM-ROM : Martinique	Analyse > bâtiment et travaux publics. grandes infrastructures. main-d'oeuvre locale. recrutement
--------------------------------	--	---

Question publiée au JO le : **31/07/2012** page : **4605**

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le chantier de l'usine électrique EDF de Bellefontaine en Martinique. Ce chantier, démarré depuis deux ans et qui devrait durer jusqu'en 2014, constitue une source potentielle importante en termes de création d'emplois dans une région comme la Martinique où le taux de chômage avoisine les 25 % de la population active et 62 % des jeunes de moins de 25 ans. Il pourrait permettre la création de près de 650 emplois. Pourtant, depuis quelques mois, les salariés martiniquais, le plus souvent intérimaires, sont massivement remplacés par des centaines de personnes originaires de divers pays d'Europe de l'est, au motif que ces derniers disposeraient de compétences non disponibles sur place. Or il semblerait que nombre d'entre eux exerçaient dans leur pays d'origine des métiers n'ayant pas forcément de rapport avec le BTP. En réalité, EDF et les entreprises sous-traitantes recourent essentiellement à du travail intérimaire provenant de Pologne, de Slovaquie, de Hongrie et du Portugal sans mettre en place les formations locales qu'un tel investissement programmé sur plusieurs années aurait pourtant dû permettre. Même en admettant que les compétences ne soient pas disponibles sur place (ce qui reste à démontrer), comment se fait-il que, dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les entreprises concernées par ce programme et en tout premier lieu EDF n'aient pas anticipé les besoins en main-d'oeuvre que l'appareil de formation sur place aurait parfaitement pu préparer ? Il lui paraît inadmissible qu'une entreprise publique comme EDF, qui se prévaut par ailleurs d'être pilote en matière de création d'emplois et de formation en alternance, n'applique pas une telle politique de formation et de recrutement dans le cadre de ce chantier d'envergure en Martinique, alors même que le Président de la République, le Premier ministre et le Gouvernement en ont fait une priorité dans le cadre de leur politique économique. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour remédier à cet état de fait qui pénalise la politique de formation et de lutte contre le chômage en Martinique.